

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 février 2016

---

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD603

présenté par  
Mme Gaillard, rapporteure

-----

### ARTICLE 51 UNDECIES A

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'article 51 *undecies* A introduit au Sénat, dont la mise en œuvre porterait atteinte à la restauration des continuités écologiques.